

Bornage

Techniques Foncières

B1 - Gestion Administrative des dossiers fonciers

Personnes concernées

Personnel administratif des cabinets de géomètres-experts exerçant au service de la clientèle.

Préparation et Suivi

Avant et Après la formation test sur les connaissances liées à la formation via Internet.

Feuille d'émargement
Évaluation de fin de formation
Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation
Facture acquittée

Pourquoi cette formation ?

Parce qu'il est primordial de savoir de quoi nous parlons pour répondre au mieux à la clientèle, il est indispensable de connaître le contenu, le déroulé et surtout le vocabulaire et les outils liés à un dossier foncier.

Cette formation développera prioritairement les connaissances et les compétences professionnelles dans la réalisation et le suivi des tâches administratives associés à des dossiers fonciers tel le bornage, la division et l'urbanisme

Objectifs

A l'issue de la formation, l'auditeur aura assis sa pratique des tâches administratives des dossiers fonciers avec une connaissance détaillée des intervenants, du vocabulaire, des outils et des procédures.

Prérequis

Cette formation s'adresse au personnel administratif des cabinets de géomètre-expert dont la charge principale ou accessoire est le service à la clientèle et l'administratif des dossiers fonciers.

Dispositif Pédagogique

Agenda pédagogique, mise en situation dans une ou plusieurs problématique(s) afin de repérer les besoins, échanges questions/réponses sur cas concrets, support de cours envoyé par mail avant la formation.

Pré-Inscription

par e-mail : carine.ldcg@orange.fr
via Internet : www.ldconsulting.fr

puis chèque ou virement dès la fin de la formation à réception de la facture par mail (pas de subrogation OPCO)

Renseignements : Carine 09 6692 0181

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation, contactez-moi.



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contenu B1 – Gestion Administrative des dossiers fonciers

Tarif

Classe Virtuelle
300 € Net de taxe /
personne

*L'OF attestera sur l'honneur
de votre présence tout au
long de la formation*

Configuration

requis au minima :

- Un PC avec un accès Internet et le son
- Un casque si environnement bruyant
- Une **caméra** et un micro
- Une adresse e-mail (envoi convocation, documents et lien connexion)

Durée

1 jour – 7h

Lieux & Dates

[À consulter sur le site](#)

Intervenante

**Perrine
RAYMOND BONNET**

**Ingénieur géomètre
topographe ESGT**

14 années
d'expérience en tant
que géomètre-expert
en cabinet

Préambule

- Le géomètre-expert et ses missions
- Les intervenants

La demande d'un client

- Les différents clients (propriétaire, personne publique, copropriétaire, professionnels de l'immobilier...)
- Identifier la demande (poser les bonnes questions et obtenir des réponses)
- Les données d'entrée d'un dossier foncier (données cadastrales, données hypothécaires, urbanisme, Géofoncier...)

Le bornage contradictoire :

- Préparation : partie administrative et partie technique
- Convocation
- Réunion contradictoire : de quoi s'agit-il ?
- Les documents rédigés : PVB normalisé, PV de rétablissement de limite, PV3P, PV de carence ; leurs signatures
- La clôture de l'opération (transmission, archivage, géofoncier)

Opération de division foncière :

- Les différents cas
- Le déroulé, le bornage de la division et les documents spécifiques
- La clôture de l'opération : les documents rédigés

Particularités :

- L'urbanisme : les différentes autorisations, les documents d'urbanisme (PLU)
- Les servitudes : existantes ou à créer dans un dossier foncier, définition sommaire.

Questions-Réponses



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.